

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 98 (1972)
Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sions sur toute leur longueur, il est indispensable que la température du métal à la sortie de la filière soit tout à fait constante. Cette température dépend des températures de la billette et du conteneur, du degré de déformation et de la vitesse de filage. On dispose de divers artifices pour réaliser ce filage à température constante ou filage isotherme. La presse, dont le fonctionnement est entièrement automatique, est d'ailleurs équipée d'un système de commande électronique comprenant une calculatrice numérique qui agit de manière que cette condition soit satisfaite.

Après leur sortie de la presse, les profilés dont la longueur peut atteindre 40 m subissent un certain étirage destiné à les dresser, puis sont sciés à la longueur désirée. Ils peuvent également subir différents traitements thermiques tels que refroidissement plus ou moins rapide, revenu.

Nous avons déjà énuméré brièvement quelques domaines d'application des profilés obtenus à l'aide des grandes presses. Précisons qu'en architecture, les grands profilés sont utilisés pour le revêtement de piliers, pour servir d'ossature aux grandes façades vitrées et résister aux contraintes dues au vent, pour les structures porteuses de grande portée où le faible poids propre joue un rôle important, pour la construction de logements préfabriqués. Dans les ouvrages hydrauliques, l'aluminium offre l'avantage de son poids réduit et de n'exiger qu'un entretien minime puisqu'il résiste à la corrosion. Dans le génie civil, l'ingénieur fait un usage fréquent de gros profilés pour les passerelles normalisées pour piétons, pour l'équipement des autoroutes : portiques de signalisation, glissières de sécurité. Les systèmes de coffrage pour tunnels, galeries, murs de soutènement, barrages, silos sont souvent composés essentiellement de grands profilés en aluminium. Pour les véhicules ferroviaires, la question du poids joue un rôle capital tant en ce qui concerne les chemins de fer de montagne que les chemins de fer urbains et suburbains où la légèreté du matériel roulant procure de notables économies d'énergie sur les fortes rampes pour les premiers et lors des fréquentes accélérations pour les seconds. Dans la construction des caisses de voitures, les grands profilés représentent environ 70 % du poids total. Le secteur des wagons à marchandises représente un débouché encore plus important pour l'aluminium. Dans le domaine des véhicules routiers, l'allègement du poids mort se traduit par une augmentation de la charge utile et les grands profilés trouvent leur application toute naturelle dans la fabrication des ponts de camions, des ridelles, des bennes, des containers et des carrosseries d'autobus. Citons enfin le secteur des constructions navales et celui des appareils de levage et de manutention où les avantages de profilés de grande résistance et de poids réduit sont évidents.

Divers

L'arrivée du gaz naturel en Suisse romande

Le 4 février, Gaznat S.A., Société pour l'approvisionnement et le transport du gaz naturel en Suisse romande, a tenu, dans les locaux de la Cie industrielle et commerciale du gaz, S.A. à Vevey, une assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M. Eric Giorgis.

A cette occasion, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital de leur société de 0,2 à 13,5 millions de francs en émettant 13 300 actions nouvelles nominatives de Fr. 1000.— chacune. Ils ont souscrit la totalité de ces dernières proportionnellement au nombre des actions qu'ils détenaient déjà.

La Suisse, par l'intermédiaire de la société sans but lucratif Swissgas S.A. — dont Gaznat S.A. est actionnaire — a pu obtenir à partir du 25 décembre 1973 l'importation annuelle de 500 millions de m³ de gaz naturel hollandais pendant 20 ans. Ce gaz naturel arrivera jusqu'à notre pays par le nouveau gazoduc nord-sud européen qui partira de Hollande, remontera la vallée du Rhin pour entrer dans notre pays dans la région de Rheinfelden. Sur territoire suisse, son tracé passera par Olten, Sursee, Wohlhusen, Brien, Meiringen, le Grimsel et la partie supérieure de la vallée de Conches. Ce gazoduc empruntera ensuite le col de Griess pour quitter notre pays et se diriger par Domodossola vers Mortara, au sud de Milan.

La section allemande de ce gazoduc sera construite par la Trans-Europa Naturgas Pipeline A.G., société sans but lucratif formée à parts égales par la Ruhrgas et la Snam Spa.

La section suisse du gazoduc, dont la construction a déjà commencé, sera l'œuvre de la Transitgas S.A., société sans but lucratif dont Swissgas S. A. et la Snam Spa sont les deux partenaires.

Ce gazoduc, d'une longueur totale de 820 km, d'un diamètre de 900 mm env., permettra un débit maximum de 12 milliards de m³/an. Au début, cette capacité ne sera pas totalement utilisée puisqu'il est prévu d'y transporter simultanément 6 milliards de m³/an destinés à l'Italie et 0,5 milliard de m³/an destiné à la Suisse.

Les grandes organisations gazières suisses sont :

- Association des usines à gaz suisses (AUGS) ;
- Gasverbund Mittelland (GVM) ;
- Gasverbund Ostschweiz (GVO) ;
- Gaznat S.A.

Ces quatre organisations se sont alors entendues pour créer les structures juridiques, techniques et financières devant permettre, d'une part la construction de la section suisse du gazoduc de transit et d'autre part la distribution du gaz naturel aux différentes régions du pays. Ces structures, maintenant mises en place, sont les suivantes :

A. Transitgas S.A.

Cette société a été constituée le 25 juin 1971 à Zurich. Son capital, estimé finalement à environ 70 millions de francs, est couvert à raison de 51 % par des capitaux suisses et de 49 % par des capitaux italiens.

Cette société, sans but lucratif, a pour tâche la construction et l'exploitation du tronçon suisse du gazoduc européen de transport, à l'exclusion de toute autre activité sur le marché du gaz en Suisse.

La Transitgas S.A. a été conçue selon le principe des « non profit societies » américaines et elle renonce donc à toute répartition de bénéfice pendant les 20 premières années de son existence. C'est elle qui conclura des contrats de transport de gaz naturel de n'importe quelle provenance, mais de mêmes caractéristiques, avec la Snam pour la quantité destinée à l'Italie et avec la Swissgas pour la quantité destinée à la Suisse. Les contrats entreront en vigueur le 26 décembre 1973, auront une durée de 20 ans et seront renouvelables.

B. Swissgas S.A.

Cette société a été constituée le 7 avril 1971 à Saint-Gall. Son capital initial de 6 millions de francs a été souscrit par les grandes organisations gazières suisses : AUGS, GVM, GVO et Gaznat S.A. Ce capital sera modifié par la suite pour permettre la réalisation des buts de la société et

s'élèvera finalement à environ 30 millions de francs, dont le 70 % sera souscrit par les organisations gazières et le 30 % restant par d'autres actionnaires.

Cette société, sans but lucratif, a pour objectif les tâches suivantes :

- approvisionner les grandes organisations gazières suisses en gaz naturel ;
- détenir à cet effet le pouvoir exclusif de passer les contrats d'importation de gaz naturel ;
- verser le 51 % du capital-actions de Transitgas S.A. ;
- créer le réseau de transport national jusqu'aux gazoducs des trois organisations régionales, à qui le gaz sera livré à un prix de vente uniforme (prix de pool) ;
- créer le ou les stockages souterrains en Suisse ;
- suivre les possibilités d'extraction du gaz naturel du sous-sol suisse.

En date du 18 août 1971, Swissgas a décidé qu'elle répartirait les importations déjà conclues ou qu'elle pourrait conclure à raison d'un tiers pour chacune des trois communautés régionales (GVM, GVO et Gaznat), qui détiennent la majorité de son capital. En ce qui concerne le premier contrat de 500 millions de m³ par an, la répartition, une fois le gaz de compression déduit, attribue 164 millions de m³/an à chacune de ces trois communautés.

En date du 6 janvier 1972, le Conseil d'administration de Swissgas a décidé la construction, dans les plus brefs délais, des réseaux suivants pour livrer le gaz aux trois communautés régionales :

- 1) Staffelbach — Schlieren (pour GVO), soit environ 40 km.
- 2) Staffelbach — Buchi (pour GVM), soit environ 50 km.
- 3) Oberwald — Monthey (pour Gaznat), soit environ 136 km.

Les études se rapportant à la création de ces réseaux et les demandes de concessions relatives ont déjà été mises en route.

C. Gaznat S.A.

Cette société a été constituée le 12 mars 1968, à Lausanne. Son capital initial de Fr. 200 000.— a été souscrit par les entreprises gazières romandes.

A l'origine, Gaznat S.A. a été créée essentiellement pour pouvoir procéder aux études nécessaires à l'intégration du gaz naturel en Suisse romande le moment venu et pour permettre ainsi aux gaziers romands d'entrer rapidement en tractations avec n'importe quel fournisseur potentiel.

L'heureuse conclusion des pourparlers avec la Hollande et l'Italie a conduit le conseil d'administration de Gaznat S.A. à envisager un élargissement et une restructuration, destinés à donner à la société l'envergure nécessaire pour réaliser ses buts statutaires, et de passer ainsi du stade des études à celui des réalisations. C'est pourquoi il a décidé d'étendre le cercle de ses actionnaires et, à côté des entreprises gazières romandes, d'accepter de nouveaux partenaires industriels.

Les buts statutaires de Gaznat S.A. sont :

- a) l'étude, la construction et l'exploitation des réseaux nécessaires au transport du gaz naturel en Suisse romande, ainsi que l'obtention de toutes concessions ou autorisations fédérales ou cantonales ;
- b) la signature de tous contrats d'achat en gros et à long terme de gaz naturel, importé ou en provenance de

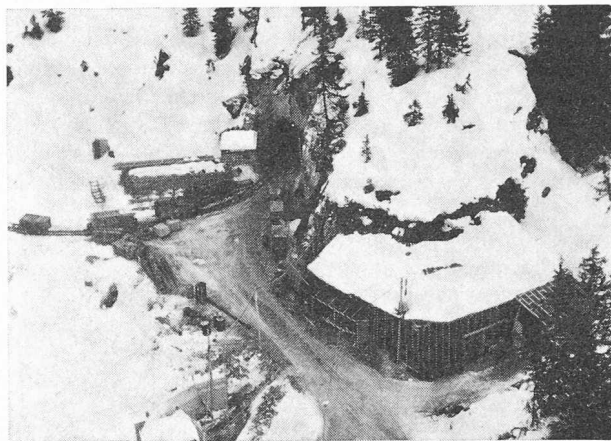


Fig. 1. — Pour vaincre la barrière des Alpes, 36 km de galeries et de tunnels seront construits. On voit ici les premiers travaux sous le Grimsel.

Suisse, ainsi que la vente en gros de ce gaz aux actionnaires et à d'autres intéressés ;

- c) la reprise, la construction et l'exploitation d'installations de production ou de traitement de gaz ;
- d) la participation à d'autres entreprises ou sociétés poursuivant des buts analogues et la collaboration avec les milieux suisses intéressés au gaz naturel.

Le but suprême de Gaznat S.A. est donc d'alimenter toute la Suisse romande en gaz naturel. La société a en outre décidé de livrer ce gaz à un prix uniforme à tous ses actionnaires, quelle que soit leur situation géographique.

Par le biais des frais de transport, le tracé et l'étendue du réseau auront une incidence importante sur le prix du gaz livré, d'autant plus que les nouveaux gazoducs qui seront posés seront surdimensionnés par rapport aux quantités à disposition au début.

C'est la raison pour laquelle Gaznat S.A. a choisi, en première étape, un tracé de réseau qui permette à la fois d'alimenter le plus grand nombre de régions et d'actionnaires possibles et d'écouler, sur des bases économiquement valables pour ces derniers, les 164 millions de m³/an attribués initialement à notre société.

Ainsi, Gaznat S.A. créera, dans le courant des années 1972 et 1973, un réseau qui ira de Monthey à Genève et de Lausanne à Orbe. Il sera constitué par des conduites d'un diamètre oscillant entre 350 et 250 mm et les pressions de transport s'élèveront à environ 64 kg/cm². Dans la région lémanique, Gaznat S.A. envisage de poser la conduite dans le lac à des profondeurs de 50 à 100 m, ou même plus selon les cas.

Le gazoduc, qui amènera le gaz à proximité du réseau des entreprises gazières et des usines des actionnaires industriels, pourra transporter 4 à 5 fois plus de gaz que la quantité disponible en 1^{re} étape. Cette réserve, nécessaire pour assurer l'avenir, constitue une surcharge financière initiale qui perdra peu à peu de son poids, au fur et à mesure que les importations augmenteront.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes nouvelles importations qui permettront de réaliser les étapes ultérieures de l'alimentation en gaz naturel de la Suisse romande. Il est ainsi prévu, lorsque les conditions économiques seront réunies, d'étendre peu à peu le réseau de Gaznat S.A. vers Yverdon et Sainte-Croix, Vallorbe et la vallée de Joux, Fribourg et la vallée de la Broye.

Les partenaires de Gaznat S.A. regrettent évidemment de ne pas pouvoir alimenter la Suisse romande dans son entier à l'occasion de la 1^{re} étape de construction. Ils sont toutefois très heureux de constater que le réseau qu'ils construiront en 1972 et 1973 leur permettra :

- de placer, avec un minimum d'investissements initiaux, leur quote-part initiale de 164 millions de m³/an
- d'alimenter dès le départ la majorité des cantons romands et de répartir cette alimentation sur une très large région géographique ;
- d'alimenter ainsi la majeure partie des entreprises gazières romandes et la majorité des grandes industries installées en Suisse romande ;
- de pouvoir réaliser en une seule étape le gazoduc sous-lacustre (il s'agit d'un impératif technico-économique), s'il ressort des études que cette voie est préférable à un parcours terrestre ;
- d'alimenter dès le début les grandes villes romandes et la vallée du Rhône, là où la lutte contre la pollution a un caractère urgent ;
- d'introduire immédiatement le gaz naturel dans les régions qui offriront le meilleur potentiel d'augmentation rapide des ventes. Ce facteur a une grande importance, car il permettra une réduction ultérieure du prix de pool, ce qui facilitera l'extension future du réseau et favorisera la stabilité des prix de vente du gaz.

Bibliographie

Méthodes et expériences de classification des emplois, par Maurice Cliquet. Paris 1^{er} (4, rue Cambon), Entreprise moderne d'édition, 1971. — Un volume 16 × 24 cm, 108 pages. Prix : broché, 29 F.

Si la structure hiérarchique est un problème permanent pour le chef d'entreprise, la mise en application des principes actuels de participation le rend plus délicat encore.

Or, depuis les classifications Parodi (1945) devenues insuffisantes, nombreux sont les postes de travail qui ne peuvent être classés valablement.

Maurice Cliquet propose des méthodes quantitatives d'évaluation et de classification permettant de mesurer la valeur relative des postes de travail.

Phase après phase (inventaire, description, évaluation, classement des emplois, fixation des taux de salaire), il analyse méthodiquement tous les paramètres intervenant dans la classification rationnelle des emplois.

Des exemples concrets illustrent son étude, donnant au lecteur de précieuses références qui lui faciliteront la mise en application de la méthode dans sa propre entreprise. Cette méthode a remporté l'adhésion unanime des directions, des commissions de cadres, des comités d'entreprises et des syndicats.

Véritable outil de travail de la Direction générale et du responsable du personnel, cet ouvrage leur permettra d'élaborer des contrats de travail cohérents et durables.

L'analyse de systèmes. Technique avancée de management, par David I. Cleland, professeur de Management, Air Force Institute of Technology, Ohio, et William R. King, professeur, Graduate School of Business, Université de Pittsburgh. Texte français de J.-E. Leymarie. Paris 1^{er} (4, rue Cambon), Entreprise Moderne d'Édition, 1971. — Un volume 16 × 25 cm, xxiv + 336 pages, figures. Prix : relié, 82 F.

Un système est une combinaison de parties formant un tout complexe ou unitaire.

La valeur du concept, pour le manager, est évidente : son entreprise, au sens large, doit faire preuve d'une efficacité globale, que les intérêts particuliers ne puissent contre-carrer. En second lieu, il doit y parvenir dans un environ-

nement structuré. Le manager n'atteindra ses objectifs qu'en considérant les systèmes. Il devra pénétrer et intégrer les inter-relations, en se servant notamment du modèle.

L'analyse de systèmes est une façon de penser ou une manière de voir. Elle n'est pas, comme on le croit parfois, une technique mathématique. Les mathématiques y jouent souvent un rôle utile mais leur application poussée n'en constitue pas un élément nécessaire.

Le présent ouvrage est ainsi descriptif et analytique, sans références mathématiques.

La première partie est consacrée à l'approche par les systèmes, en général. Dans la deuxième partie, on applique les systèmes à la prise de décisions stratégiques : les choix et la planification, premier volet du management (« ne pas seulement s'adapter, mais prendre l'initiative »). La conduite des projets, deuxième volet, fait l'objet de la dernière partie du livre.

Les systèmes, pour l'analyse et la conduite des projets, trouvent leurs applications dans toutes les activités industrielles, commerciales et administratives de quelque complexité : des problèmes aussi divers que les investissements, les grands travaux, les projets de rénovation urbaine, les opérations de marketing et de lancement de produits, les fusions de sociétés, sont justiciables de ces techniques.

Le chauffage électrique des chaussées, par Robert Félix, président d'honneur de l'Union internationale d'électrothermie. Paris, Dunod, 1971. — Un volume 15 × 24 cm, vi-200 pages, 42 figures.

Dans son introduction, l'auteur expose que le chauffage électrique des sols peut être étudié sous deux aspects, en fonction de son rôle :

- au point de vue de la *circulation*, il peut servir à l'élimination de la neige, du gel et du verglas sur la voirie, les aérodromes et les terrains de sports ;
- du point de vue *agricole*, il peut servir à l'accélération et à l'amélioration des cultures.

Le livre cité se borne à l'examen du premier aspect. Il présente un historique de la question, examine ensuite le problème du chauffage électrique des chaussées au point de vue général, puis décrit en détail quelques réalisations dans divers pays. Il traite enfin du chauffage électrique des aérodromes et des terrains de sports. Quelques conclusions et suggestions sont dégagées de cet examen.

Le secrétariat de direction, ses fonctions, son organisation, place dans l'entreprise, par H. Bernaténé. 3^e édition, revue et augmentée. Editions d'Organisation, Paris, 1971.

Cet ouvrage apprend aux secrétaires de direction comment perfectionner leurs méthodes de travail, comment préparer le travail de leur patron et devenir rapidement indispensables à la bonne marche de l'affaire.

Les patrons l'offriront à leur collaborateur ou collaboratrice : ils en seront les premiers et principaux bénéficiaires.

Sommaire :

1. Préambule

La place du secrétariat dans l'entreprise — Ce qu'on attend du secrétariat de direction — Ce que doit être le personnel du secrétariat.

2. L'organisation du travail administratif

Le document, élément organique — La circulation des documents — La conservation des documents — Les fiches et les fichiers — Le prix de revient du travail administratif — Comment mener une étude d'organisation.

3. Les tâches principales du secrétariat

Le courrier — Savoir télégraphier — Savoir téléphoner — Savoir recevoir des visiteurs — Savoir rédiger un rapport ou un compte rendu — La documentation — Les déplacements de la direction — Les relations internes — Achats.

4. Activités complémentaires du secrétariat

Comment organiser son propre travail — La mémoire — La coordination dans l'entreprise — La méthode « Brainstorming » — La vie d'un dossier — Comment établir et tenir le « tableau de bord » de la direction — Les petits « à côtés » de l'activité du secrétariat.

5. Quelques « recettes » pour réussir

La politesse — L'amabilité et la bonne humeur — L'exactitude — La parole — Le maintien — Savoir entreprendre.

6. L'avenir du métier de « secrétaire de direction »

7. Conclusions

8. Bibliographie

Congrès

Journées du Mont-Pèlerin

29 et 30 avril 1972

La société industrielle — la nôtre — affronte une question fondamentale.

Si, pour les plus âgés, le souvenir s'estompe des leçons de la crise des années trente et de la dernière guerre mondiale, pour les moins de 25 ans, ces événements sont aussi lointains que les guerres napoléoniennes. Aussi la prospérité, le mythe du développement sont-ils ressentis de manières bien différentes.

Pour la génération montante, le problème n'est plus la survie, mais la qualité de la vie qui sera la sienne. La jeunesse réagit d'autant plus profondément qu'elle s'interroge, anxieuse, sur son devenir d'êtres humains face à un environnement dégradé par la pollution, à un conditionnement de l'individu par les exigences de l'économie moderne — « la société de consommation » — et aux inégalités sociales qui lui apparaissent monstrueuses. De là refus, négations, oppositions, conflits.

Avec la soif d'absolu et l'enthousiasme de la jeunesse, ceux qui seront les hommes de demain contestent et entendent modifier — souvent bouleverser — notre société qu'ils jugent moribonde. Ils ne veulent pas attendre, mais réaliser, obtenir !

Sensibles à cette dégradation du milieu naturel et du milieu social, les aînés s'interrogent. Ils ont, eux aussi, vécu leur période de révolte, mais l'expérience de la vie — les avantages acquis, aussi — les ont assagis. Ils ont peine à concevoir, à admettre cette fièvre révolutionnaire des jeunes.

Etudier et comprendre avec objectivité cette situation, tel est le but de ces quatorzièmes Journées du Mont-Pèlerin organisées par le CEHL, Cercle d'études économiques et sociales du Haut-Léman, Vevey, Section genevoise de la Société des ingénieurs et des architectes, Genève, Société d'études économiques et sociales, Lausanne, et la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, Lausanne, qui, sous le titre

*La contestation
peut-elle conduire à une éthique nouvelle ?*

seront l'occasion pour chacun d'analyser et de saisir la nature de la contestation qui touche la famille autant que l'école, l'Etat autant que la religion, les institutions autant que les traditions. On pourra alors explorer les possibilités d'une ouverture et rechercher une ou des solutions.

PROGRAMME

Samedi 29 avril 1972 : « Diagnostic »

- 14 h. 30 Introduction aux Journées, par M. Frédéric Maillard, président des Journées.
La révolte des jeunes contre la société industrielle, par M. Pierre Dominici.
Les formes de contestation de la jeunesse latino-américaine, par M^{lle} Margarita Moyano.
Interruption.
Les contraintes de l'économie moderne, par M. François Schaller.

La contestation : Crise de civilisation et espérances humaines, par le R. P. Alain Birou.

Interruption.

Interventions des autres conférenciers et débats.

19 h. 45 Dîner.

21 h. Groupes libres de discussion avec les conférenciers.

Dimanche 30 avril 1972 : « Ouverture »

8 h. 30 Vers une éthique nouvelle par la contestation, par M. Maurice Clavel.

La contestation : décadence ou renaissance ? par M. Philibert Secrétan.

Interruption.

Interventions des autres conférenciers et débats.

12 h. 30 Clôture des Journées.

13 h. Déjeuner.

Renseignements et inscriptions : Cercle d'études économiques et sociales du Haut-Léman, 14, chemin des Arquebusiers, 1800, Vevey.

Communications SVIA

Candidatures

Bossart Robert, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1971.
Parrains : MM. Heinz Wüst et Jean-Claude Badoux.

Grauer Hansjörg, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1971.
Parrains : MM. Pierre-Alain Eperon et Jean-Claude Badoux.

Neis Bernard, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1972.
Parrains : MM. J. Bongard et J.-C. Badoux.

Rossi Franco, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1972.
Parrains : MM. P. A. Eperon et J.-C. Badoux.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 9 et 10 des annonces

Informations diverses

Foire suisse d'échantillons de Bâle

15-25 avril 1972¹

Monoplast SA, Bâle 6

MUBA 1972 — Halle 22 — Stand 394

Monoplast SA expose cette année les derniers modèles des hottes aspirantes SIREX. Ces dernières peuvent également être examinées et essayées à l'entreprise même. Les collaborateurs de Monoplast SA se feront un plaisir de vous recevoir, de vous conseiller et d'étudier avec vous les problèmes que vous auriez à leur soumettre.

Sodeco, Genève

SODECO présentera, en commun avec Landis & Gyr, Zoug et SAIA de Morat, des appareils de toutes les différentes branches de son programme de fabrication : compteurs d'électricité, appareils de téléphonie, changeurs automatiques de monnaie, sélecteurs de billets de banque, ainsi que des compteurs d'impulsions.

Voici quelques nouveautés :

— Parmi les compteurs d'électricité, le nouveau compteur normalisé avec palier magnétique et nouvelle minuterie double tarif ;

¹ Comme chaque année, nous marquons dans nos colonnes l'ouverture de la Foire de Bâle par la description des objets présentés par quelques-unes de nos industries.